

« Délégation globale de gestion »

Session 1

15 et 16 octobre

L'Amue mandatée par le Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et la CPU pour accompagner les établissements mettant en place **la délégation globale de gestion (DGG)**

Juillet 2009

- appel à candidatures lancé par la CPU et identification de 2 cercles d'établissements :

- ➔ 1er cercle : 10 établissements retenus pour participer à l'action d'accompagnement
Objectif : mise en œuvre de la DGG d'ici le 1er janvier 2011
- ➔ 2ème cercle : établissements bénéficiant du retour d'expériences via des restitutions régulières

Automne 2009

- Contacts et visites d'établissements déjà engagés dans la DGG : Aix Marseille 2, Pierre et Marie Curie, Paris Descartes, Strasbourg
- Rencontres et associations des organismes à la démarche : CNRS, IRD, INSERM, INRA
- Travaux préparatoires avec les sites participants (échanges, questionnaire...)

30 Septembre 2009 :

1^{ère} réunion du **comité de programme** (MENR, CPU, IGAENR, établissement)

Les établissements du 1^{er} cercle

1. INP Toulouse
2. Université Dijon Bourgogne
3. Université Clermont 2 Blaise Pascal
4. Université Paris Sud
5. Université Toulouse 3
6. Université Cergy Pontoise
7. Université Joseph Fourier
8. Grenoble INP
9. Université Paris Diderot
10. Université Nice-Sophia Antipolis

Qui participe ?

- 2 ou 3 personnes désignées par le Président :
- le chef de projet en charge de la mise en œuvre de la DGG
- des personnes clefs en charge de cette évolution faisant partie de la gouvernance de l'établissement (secrétaire général, vice président de la recherche...)
- des responsables fonctionnels mobilisés en tant que de besoins (responsable de la recherche, responsable financier, responsable des ressources humaines...)

Permettre aux établissements participants d'engager un travail de réflexion et d'analyse collectif à partir d'un ou plusieurs projet(s) ou action(s) décliné(s) du cadre de la DGG et qui devra être développé et mis en œuvre de façon opérationnelle dans les établissements expérimentateurs

Modalités de travail

Cycle de réunions d'octobre 2009 jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2010 (fréquence à définir avec les membres du groupe)

Traiter dans chaque réunion une question à laquelle doit être apportée réponse pour la mise en place de la DGG (selon un ordre de priorité défini collectivement)

Chaque réunion sera l'occasion :

- d'un apport d'information et d'expertise sur le sujet traité
- d'un partage d'expériences

Entre chaque séance :

- les établissements progressent sur les sujets examinés lors des sessions précédentes
- une assistance pourra être apportée si nécessaire durant cet intervalle.

publications sur le site de l'Amue sur la DGG

Objectifs

- Evoquer dans ses détails le dispositif de mise en œuvre d'une délégation globale de gestion
- Bénéficier de premiers retours d'expériences d'établissements déjà engagés dans la démarche (INSERM, université de Strasbourg, CNRS, Université Blaise Pascal, université Paris Sud)
- Définir avec le groupe et en fonction de vos objectifs les modalités du déroulement de la formation proposée (thèmes, calendrier, fréquence des réunions,...)
- Aborder un premier thème portant sur *la délégation de signature aux directeurs de laboratoires* et définir collectivement un mode opératoire permettant à chacun, de retour dans son établissement, d'engager les actions nécessaires à la mise en œuvre d'une délégation de signature.

2ème jour

1er jour

14h30	ouverture
14h45	Présentation de l'action et exposé des attentes
15h45	Le dispositif de mise en œuvre de la DGG Intervention du Ministère Intervention de la CPU
17h15	INSERM Retour d'expérience

9h00	Université de Strasbourg Mettre en place une DGG Retour d'expérience
10h00	CNRS Mettre en place une convention pour la DGG
11h30	Définition des modalités d'organisation de l'action
12h30	<i>déjeuner</i>
14h00	IGAENR Définition et approche réglementaire de la délégation de signature
15h00	Université Clermont 2 Blaise Pascal Retour d'expérience
	Université Paris Sud Retour d'expérience
16h00	Synthèse sur les plans d'action de mise en œuvre de la DGG
17h00	Introduction de la prochaine session

Etablissements

Nom

Fonction



- ➔ Etat des réflexions
- ➔ Actions engagées
- ➔ Points de difficultés
- ➔ Thèmes à aborder
- ➔ Attentes particulières

Septembre : questionnaire adressé aux établissements participants

- situer l'état des réflexions conduites au sein des établissements
- cerner les attentes particulières tant sur le fond que sur la forme vis à vis de l'accompagnement qui vous sera proposé

Questions clefs

- Organisation de la gestion et de l'appui à la recherche
- Définition d'une stratégie pour la mise en œuvre de la DGG
- Mise en place d'actions particulières
- Organisation en mode projet
- Les thèmes à aborder dans le cadre des réunions de travail
- Calendrier de démarrage de la DGG
- Les attentes par rapport à l'action de l'Amue
- Nombre de séances et intervalles

Organisation de la gestion de la recherche

Les modèles d'organisation sont variés

Pilotage scientifique

Direction stratégique de la recherche rattachée à la présidence

Critères de répartition et attribution des crédits de recherche aux équipes par le Conseil Scientifique

Administration des activités de recherche

Service central de la recherche ou direction de la recherche (préparation des travaux du conseil scientifique, suivi du contrat d'établissement et des partenariats avec les organismes, les collectivités territoriales...)

Gestion financière

Rattachement des laboratoires aux UFR et gestion financière intégrée dans le fonctionnement des UFR

Unité budgétaire pour l'ensemble des crédits de la recherche

Valorisation et gestion des contrats de recherche

SAIC qui peut être regroupé ou non avec la direction de la recherche

Pas de véritable stratégie encore déployée...

Nécessité de conduire la réflexion de façon concertée avec les autres établissements partenaires des unités mixtes de recherche

Approche progressive avec l'idée d'expérimenter en 2010-2011 le dispositif sur quelques unités

Généralisation envisagée à l'occasion du futur contrat quadriennal

mais des réflexions qui se mettent en place sur :

La simplification du fonctionnement des unités de recherche à travers la réorganisation et l'harmonisation des pratiques de gestion et des procédures en lien avec les organismes (délégation de signature, cartes affaires/achats/, outils facilitateurs de la dépense...)

La volonté de renforcer le soutien aux laboratoires par création de structures de gestion transversales

Le souhait de repenser l'arborescence budgétaire

Mise en place d'actions particulières

Délégations de signature aux directeurs de laboratoire

Délégations de signature en matière de marchés publics, pour le budget du SAIC

Frais de mission

Harmonisation de la règlementation des remboursements de frais de mission sauf pour l'hébergement

Vote par le CA un remboursement de missions plus avantageux (90€) des nuitées à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Strasbourg

Achats publics

Harmonisation des pratiques d'achat scientifique

Mise à disposition des laboratoires du service des marchés de l'établissement qui assure la partie juridique et administrative

Définition par le pouvoir adjudicateur des achats destinés à la conduite des activités de recherche et réalisation de ces achats par les laboratoires, départements, et unités mixtes de recherche. Toutefois l'ensemble des composantes demeurent bénéficiaires des marchés transversaux passés par l'Université dans les domaines de prestations peu stratégiques (papier, fournitures de bureau,.....etc).

Déploiement de la carte achats et/ou de la carte affaires

Accompagnement au changement

Réunion d'information aux directeurs de laboratoires en présence des EPST (CNRS et INRA) travail sur la Mise en place de groupes de travail

Hygiène et sécurité

Mise en place harmonisée du document unique en matière d'hygiène et sécurité

La démarche en mode projet pour accompagner la DGG n'est pas encore systématisée dans les établissements

Toutefois :

- ❑ Des groupes de travail sont constitués pour organiser la réflexion
- ❑ Un établissement déclare avoir mis en place un comité de pilotage comprenant :
 - le Président, le vice-président du Conseil Scientifique,
 - le vice-président du Conseil d'administration
 - la secrétaire générale, le service de la recherche,
 - la secrétaire générale adjointe,
 - l'agent comptable et le service juridique
- ❑ Des réunions sont organisées :
 - en présence des organismes partenaires
 - auprès de directeurs de laboratoires

Thèmes à aborder dans le cadre des réunions de travail

- Ressources humaines dans la gestion des contrats
- Fiscalité (TVA)
- Conduite du changement
- Aspects budgétaires
- Gestion des contrats
- Système d'information
- Responsabilités d'accueil

- Budget, finances et gestion des contrats : une UB unique ?
- Relation partenariale

- tous les thèmes du cahier des charges
- définir un minimum de requis pour une gestion optimum par les unités

Calendrier de démarrage de la DGG

- beaucoup évoquent la DGG comme axe de dialogue dans le cadre de l'élaboration du contrat quadriennal
- certains envisagent des opérations en avance de phase
- pour la plupart, la mise en œuvre sera progressive avec des expérimentations conduites sur des laboratoires pilotes (position affichée par les EPST)

Attente par rapport à l'action Amue

- ➔ Partage d'expériences/ connaissance de bonnes pratiques
- ➔ Construction commune de la réflexion
- ➔ Appui et accompagnement à la mise en place de la démarche projet
- ➔ Accompagnement dans la mise en place des procédures
- ➔ Rechercher une stratégie commune pour la mise en place de la délégation globale de gestion, en particulier lorsque ces établissements font partie de la même vague de contrat quadriennal

De 15 jours à 6 semaines